

J'ai l'espoir que votre honorable comité recommandera la reprise par la couronne de toutes ces réserves faites aux sauvages et qui avoisinent nos établissements, et qu'il en soit disposé comme des autres terres de la couronne, en en donnant, bien entendu, le prix aux sauvages, ou en leur passant l'intérêt du prix de vente.

*Rép. à la quest. 6.* Oui.

*Rép. à la Quest. 7.*—Je n'ai aucun doute que le pommier franc, le pommier, le gadelier et la fraise puissent y être cultivés avec succès.

*Rép. à la Quest. 8.*—Quant à la rive nord des lacs Huron et Supérieur, les colons qu'ils faut là sont des cultivateurs et des pêcheurs, avec quelques mineurs et artisans. D'ici à longtemps il n'y aura pas besoin de domestiques. Le courant de l'émigration, pendant quelques années, devait en être dirigé de ce côté, c'est-à-dire jusqu'à ce que cette colonie puisse produire les articles nécessaires à la vie. Bien que ces rives soient d'un accès facile l'été, il est loin d'en être ainsi l'hiver. Il est beaucoup plus facile en été de conduire un émigrant à l'extrémité de l'un ou l'autre de ces lacs, que de le mener dans un de nos nouveaux établissements situés à vingt milles au-delà de l'extrémité du chemin de voiture; mais ces derniers endroits seraient plus avantageux en hiver au nouvel émigrant, car il pourrait marcher jusqu'à un des établissements et rapporter sur son dos assez pour empêcher sa famille de mourir de faim en attendant qu'il pût lui-même récolter.

*Rép. à la Quest. 9.*—J'ai déjà répondu en partie à cette question. Les émigrants ne pourraient trouver d'ouvrage valant la peine sur la rive nord de ces lacs.

*Rép. à la Quest. 10.*—L'on y prend du poisson blanc et de la truite en grande quantité, et l'exploitation de cette pêche apporterait de grands profits à celui qui mettrait à cela des capitaux.

*Rép. à la Quest. 11.*—Je ne connais qu'un seul endroit sur le lac Huron, où l'on fait du bois de construction, et c'est au moyen d'un moulin à scies.

DUNCAN SINCLAIR,

Arpenteur-Provincial.

CITÉ D'OTTAWA,

7 Avril 1860.

MONSIEUR,—En réponse aux questions dont m'a honoré le comité de l'émigration, je prends la liberté de vous faire les remarques suivantes :—

J'ai habité pendant un demi-siècle le district de Gaspé, et je connais parfaitement cette partie du pays.

Un tiers du sol y est montagneux et aride, et à part d'une falaise s'étendant d'une extrémité à l'autre du district, le reste, quoique fertile, est couvert de magnifiques forêts vierges.

Le climat est à peu près celui de Québec. L'hiver n'y est pas aussi rigoureux que dans le district de Québec. En été il y fait extrêmement chaud. Le printemps y est quelquefois en retard, mais rarement plus d'une semaine avec Québec.

Les espèces de bois qui dominent sont le pin rouge et blanc, le cèdre, l'érable et le mérisier rouge; l'on trouve aussi dans quelques localités des bois tels que le frêne, le génévrier et l'orme, mais en bien petite quantité. Dans les vallées de St. Jean, d'York, de la Grande-Rivière, des rivières Pabos et Nouvelle, il y a une grande quantité de toutes les espèces de bois propres à la construction des navires; mais il n'est pas assez gros pour des navires d'une jauge excédant 300 tonnes. On en trouve aussi sur le chemin nouvellement construit appelé "Peninsula et Griffin." Je ferai remarquer ici que la construction des chemins projetés de Gaspé au St. Laurent et de Matapédia, nous fera sans doute découvrir les richesses de nos grandes forêts vierges.

Dans le comté de Gaspé surtout, l'agriculture est en arrière, mais dans ces quelques dernières années les habitants se sont plus particulièrement adonnés à cette branche vitale d'industrie, et avec succès, car presque invariablement leurs travaux ont été récompensés d'une abondante récolte. Le sol et le climat sont propres à la culture. Les arbres fruitiers, tels que le pommier, le prunier, le cerisier, etc., peuvent y être cultivés avec succès.